



Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

CA-19-20

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jeudi 4 avril 2019
10 h à 14 h 15
Salle des Pins
Centre de développement professionnel
1180, rue Saint-Édouard, 2^e étage, local 203, Longueuil

Présences : M^{me} Julie Caron, présidente, CS de la Région-de-Sherbrooke (présente le 4 avril)
M. Richard Coulombe, 1^{er} vice-président, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M. Normand Lacasse, 2^e vice-président, CS des Découvreurs
M. Alexandre Marion, trésorier, CS des Monts-et-Marées
M^{me} Nicole Breault, administratrice, CS Marie-Victorin
M^{me} Yanik Arbour, administratrice, CS de Saint-Hyacinthe
M. Nick St-Pierre, administrateur, CS du Pays-des-Bleuets
M^{me} Louise Dionne, directrice générale, TRÉAQFP
M^{me} Hélène Leduc, agente de développement FP-FGBE, TRÉAQFP
M^{me} Geneviève Talbot, agente de développement FGA et responsable des communications, TRÉAQFP

Absences : M^{me} Julie Caron, présidente, CS de la Région-de-Sherbrooke (absente le 5 avril)

55.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DÉCISION)

Ajout d'un point 55.04.3 : Partenaires congrès ADIGECS (**DÉCISION**)

Résolution 55-01-345

*Il est proposé par M. Nick St-Pierre,
appuyé par M. Normand Lacasse,
que l'ordre du jour soit adopté.*

55.02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} FÉVRIER 2019 (DÉCISION)

La présidente fait la lecture du procès-verbal.

Résolution 55-02-346

*Il est proposé par M. Richard Coulombe,
appuyé par M^{me} Nicole Breault,
que le procès-verbal soit adopté.*

55.03 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} FÉVRIER 2019 (DÉCISION)

Corrections :

Point 53.05.1 : Après 9 mois 1/ 2 devrait se lire après 9 mois.

Au point 53.07.2 : ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX POUR LE SITE INTERNET

M. Richard Coulombe demande la correction suivante : M. Richard Coulombe fait remarquer que « formation de base » n'est pas un service d'enseignement. M. Normand Lacasse propose de retirer le terme « Services d'enseignement » de l'arborescence et de remonter les éléments de ce menu d'un niveau, sous l'onglet formation générale des adultes (FGA).

Résolution 55-03-347

*Il est proposé par M. Richard Coulombe,
appuyé par M^{me} Nicole Breault,
que les corrections suivantes au procès-verbal soient adoptées :*

Point 53.05.1 : Après 9 mois 1/ 2 devrait se lire après 9 mois.

Au point 53.07.2 : ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX POUR LE SITE INTERNET

*M. Richard Coulombe demande la correction suivante :
M. Richard Coulombe fait remarquer que « formation de base »
n'est pas un service d'enseignement.
M. Normand Lacasse propose de retirer le terme
« Services d'enseignement » de l'arborescence
et de remonter les éléments de ce menu d'un niveau,
sous l'onglet (FGA).*

55.04 FINANCES

Le trésorier présente l'état des résultats au 28 février 2019.

55.04.2 BOURSE ADIGECS (DÉCISION)

Nous avons reçu de l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS) une invitation à remettre une bourse de 1 250 \$ à un élève de la formation professionnelle (FP) ou de la FGA, dans le cadre de leur congrès qui se tiendra à Rimouski en mai prochain. La demande avait été transmise au conseil d'administration par courriel en février dernier pour approbation. Il s'agit maintenant d'entériner cette décision.

Résolution 55-04-348

*Il est proposé par M. Richard Coulombe,
appuyé par M. Alexandre Marion,
que la proposition de verser une bourse de 1 250 \$
à un élève de la FP ou de la FGA par la TRÉAQFP
dans le cadre du congrès de l'ADIGECS soit adoptée.*

55.04.3 PARTENAIRES CONGRÈS ADIGECS (DÉCISION)

Mme Louise Dionne demande un montant de 1 000 \$ pour la promotion auprès des partenaires au congrès de l'ADIGECS.

Résolution 55-04-349

*Il est proposé par M. Alexandre Marion,
appuyé par M. Normand Lacasse,
que la demande d'un montant de 1 000 \$
pour la promotion auprès des partenaires
au congrès de l'ADIGECS soit adoptée.*

55.05 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE

55.05.1 RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR L'IMPLANTATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES EN FGA (INFORMATION)

Le 11 février dernier, la directrice générale a rencontré Mme Martine Leroux de la Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue (DEAFC) pour discuter du renouvellement de l'entente concernant l'implantation des nouveaux programmes en FGA. Celle-ci se termine le 30 juin prochain. Le ministère se dit prêt à reconduire pour une année, soit en 2019-2020, le soutien au réseau par l'équipe-choc organisationnelle. Mme Carole Voisine a informé la directrice générale de sa volonté de poursuivre. Par ailleurs, nous n'avons pas encore discuté avec le ministère des autres possibilités de continuité de cette entente après 2020.

Lors de cette rencontre, Mme Geneviève Daigle de la Direction de la formation professionnelle (DFP) était présente également pour discuter du renouvellement de l'entente qui se termine le 31 mars 2020. Une prochaine rencontre avec le Ministère est prévue le 22 mai à cet effet.

55.05.2 ORIENTATION POUR LE COMITÉ POSITIONNEMENT (INFORMATION)

La dernière rencontre de l'année du comité positionnement FGA de la TRÉAQFP se tiendra le 23 mai prochain. C'est un comité TRÉAQFP dont la composition est différente de nos autres comités. En effet, l'importance que prenait l'implantation des nouveaux programmes, il y a trois ans, nous avait incité à y inviter les différents acteurs de la FGA, soit l'Association québécoise des intervenantes et intervenants en formation générale des adultes (AQIFGA), The Provincial Organization of Continuing Education Directors, English (PROCEDE) et la DE AFC. L'implantation tire maintenant à sa fin et nous devons nous questionner à propos de son mandat actuel et de sa composition. Le MEES n'a pas annoncé la tenue d'une rencontre nationale des gestionnaires et responsables du soutien pédagogique en FGA en janvier 2020 et ne semble pas pencher pour cela.

Nous nous questionnons à propos des enjeux, défis et priorités en FGA. En lien avec ceci, quels devraient être le mandat de ce comité ainsi que sa composition? La francisation (et l'alpha-francisation), l'éducation populaire et les services complémentaires sont soulevés comme des sujets qui nécessiteraient réflexion et possiblement, des pistes de travail pertinentes.

M. Richard Coulombe questionnera également nos partenaires, lors de la prochaine rencontre du 23 mai, sur les priorités à mettre de l'avant en FGA au cours des prochaines années. **(Suivi)**

Cette décision est reportée à la rencontre du conseil d'administration du mois de juin. **(Suivi)**

55.05.3 RENCONTRE DU COMITÉ CONJOINT FORMATION QUÉBEC EN RÉSEAU (FQR)/TRÉAQFP AVEC LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION CONTINUE (DE AFC) (INFORMATION)

Le 14 mars, des membres du comité, accompagnées de Mme Louise Dionne, ont rencontré Mmes Karine Gosselin, Martine Leroux et Josée Mercier de la DE AFC. Le but de cette rencontre était de présenter le comité, son rôle et de discuter de l'apport du comité aux projets de la DE AFC.

Nous avons aussi, lors de cette rencontre, fait des recommandations pour que M. Mario Dumais, notre ressource en formation de base en entreprise (FBE) puisse revenir au comité du Projet FBE-Francisation Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) comme représentant de la TRÉAQFP. (Ce projet initié par la DE AFC, cible quatre régions où se dérouleront des formations en FBE et/ou en francisation en concertation avec des CSMO. Le projet-pilote sera suivi par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières afin de mesurer, entre autres, les retombées de ces formations et la mise à l'essai de matériel de formation.)

La directrice générale avait reçu l'accord du MEES au printemps 2018 pour que M. Dumais fasse partie de ce comité afin d'assurer l'uniformité des interventions en lien avec le guide et les situations d'apprentissage. Le changement de responsable du dossier FBE à la DE AFC a amené une nouvelle structure au projet où notre représentant n'était plus invité. Nous trouvons important qu'il réintègre sa place au sein du groupe. M. Dumais a donné, cette année, des formations auprès de neuf régions du Québec rejoignant plus de 48 commissions scolaires et a développé les situations d'apprentissage conçues selon le guide de mise en œuvre de la formation générale de base en entreprise (FGBE).

55.05.4 DIPLOMATIQC (INFORMATION)

Depuis la dernière rencontre du conseil d'administration, la directrice générale a échangé avec la représentante au comité de coordination de la région de la Montérégie. La Table régionale de cette région est également composée de représentants de l'Estrie. M. Jacques Girard a également proposé le projet d'un groupe de travail en formation à distance (FAD) à cette table régionale. Nous avons informé M. Girard de notre position et il nous a relancé pour la formation de ce groupe.

Parallèlement à ces démarches, la directrice générale a communiqué avec M. Éric Blackburn afin de savoir s'il y a une position officielle de l'ADIGECS et de voir ce qui pourrait être fait. Il y a eu des discussions avec le ministère, avec la sous-ministre en titre, notamment au sujet des règles de sanction et du financement. Il recommande que nous fassions des représentations au comité de gouvernance, afin que le ministère mette en place un comité MEES-réseau, sous la responsabilité du ministère, et qui ferait le point sur le dossier. M. Blackburn fera le suivi avec M. Normand Lessard, le représentant de l'ADIGECS au comité de gouvernance.

55.05.5 ORIENTATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE 2018-2020

Une rencontre est prévue avec la DE AFC et la DFP afin de commencer à réfléchir à l'entente de gré à gré qui se termine le 31 mars 2020. La directrice générale présente les orientations que nous pourrions déposer au MEES. Nous souhaitons également entendre les intentions du celui-ci.

La directrice générale souhaite être accompagnée par le nouveau directeur général, l'agente de développement en FP et FBE, et un représentant du conseil d'administration, si possible.

M. Normand Lacasse se propose pour représenter le conseil d'administration.

55.06 PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) 2019

Le point est reporté. Mme Louise Dionne enverra un DOODLE pour une rencontre téléphonique.

55.06.1 DOSSIERS PRIORITAIRES 2019-2020 (DÉCISION)

La directrice générale présentera les dossiers prioritaires en comité de coordination.

55.06.7 MISE EN CANDIDATURES : INTENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (INFORMATION)

Ce point a été discuté en huis-clos.

55.07 PRÉPARATION DU COMITÉ DE COORDINATION

Mme Louise Dionne explique la présentation du déroulement.

Les membres du conseil d'administration se divisent la présentation des points au comité de coordination.

55.08 DIVERS

55.08.1 AGENDA DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE COORDINATION 2019-2020

Le calendrier est déposé. Deux modifications seront apportées.

55.08.2 NOMINATIONS AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE) (INFORMATION)

Nous avons reçu une lettre du CSE concernant les nominations aux différentes commissions. Nous devons répondre d'ici le 19 avril. Cette année, six personnes terminent un mandat à la commission de l'éducation des adultes et de la formation continue, dont deux du réseau. Est-ce qu'une personne du conseil d'administration ou du comité de coordination serait intéressée?

M. Nick St-Pierre souhaite réitérer sa demande. Mme Louise Dionne enverra le document et M. St-Pierre nous retournera le tout. **(Suivi)**

55.08.3 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT TRÉAQFP AU COMITÉ MEES-RÉSEAU SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES (DÉCISION)

M. Richard Coulombe nous informe qu'il manque un membre représentant la TRÉAQFP à ce comité. Il est donc important que le conseil d'administration nomme une personne. **(Suivi)**

Résolution 55-08-350

*Il est proposé par M^{me} Nicole Breault,
appuyée par M^{me} Julie Caron,
que la proposition de nommer M. Alexandre Marion
comme représentant de la TRÉAQFP
à ce comité soit adoptée.*

55.09 COMMUNICATIONS

55.09.1 ÉTAT DE SITUATION DU LOGO (INFORMATION)

Mme Geneviève Talbot présente le logo final que nous avons choisi et que la firme nous a transmis.

Il y a deux versions. La version officielle est celle avec le descriptif horizontal qui reprend l'acronyme TRÉAQ : La table des responsables de l'éducation des adultes du Québec. Cette version sera utilisée pour les communications à l'externe. La seconde version est celle qui présente les trois acronymes de nos secteurs de formation : FGA, FP, FBE sans décrire l'acronyme TRÉAQ et celle-ci pourrait être utilisée pour des communications à l'interne, par exemple pour des documents à remettre au comité de coordination.

55.09.2 TAGLINE (DÉCISION)

M. Normand Lacasse présente les deux *taglines* proposés par la firme Kabane.

1. Catalyser savoir et faire
2. Ici convergent savoir et faire

Les membres du conseil d'administration se prononcent à tour de rôle. Après un vote, la majorité des membres choisissent : Catalyser savoir et faire.

Les membres demandent que le *tagline* soit écrit sur deux lignes. Catalyser sur la première ligne et savoir et faire sur une deuxième ligne afin d'en faciliter la lecture. Aussi, ils souhaitent que celui-ci soit défini sur notre site Web et bien illustré au niveau de notre promotion. Il importe que les gens puissent comprendre facilement le sens du verbe catalyser qui peut paraître « mécanique » ou « cérébral » à prime abord. Mme Geneviève Talbot fera un suivi avec la firme.

Résolution 55-09-351

*Il est voté en majorité
que le tagline de la TRÉAQ
soit « Catalyser savoir et faire » écrit sur deux lignes.*

55.09.3 SITE WEB (INFORMATION)

M. Normand Lacasse et Mme Geneviève Talbot présentent l'avancement des travaux de développement du site Web. Les maquettes graphiques ont été approuvées. La firme iXmédia travaille actuellement à l'intégration des contenus. L'échéancier est respecté. Une version test du site sera en ligne dès le 14 mai. La version finale sera livrée le 29 mai.

Pour plus de cohérence avec notre nouvelle image, la nouvelle adresse du site Web sera : treaq.ca et il sera hébergé chez iXmédia. Une redirection sera effectuée pendant onze mois du nom de domaine treaqfp.qc.ca vers treaq.ca.

55.09.4 PRÉSENCE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX (DÉCISION)

Lors de la réunion du 19 septembre 2018, la décision que la TRÉAQFP soit présente sur les médias sociaux, notamment sur Facebook, a été laissée en suspens. Les membres du conseil d'administration souhaitent recevoir les recommandations de la firme de communication afin de mieux se positionner. En décembre dernier, la firme Kabane nous a recommandé d'être présents sur les médias sociaux et de développer une stratégie à cet égard. Selon elle, il s'agissait d'un chantier à prioriser.

M. François Grenon explique la plus-value que notre organisation soit présente sur Facebook et la façon d'encadrer cette présence par une politique éditoriale et une politique de gestion de commentaires, par exemple. M. Normand Lacasse, à titre de représentant du conseil d'administration au sein du groupe de travail sur les communications, demande qu'un mandat soit confié au groupe pour rédiger ces politiques et les présenter au conseil d'administration en septembre. D'ici le lancement, la TRÉAQ s'ouvrira une page Facebook et une autre sur LinkedIn.

Résolution 55-09-352

*Il est proposé par M. Normand Lacasse,
appuyé par M. Richard Coulombe,
que les propositions suivantes soient adoptées :*

- ◆ *que la TRÉAQ apparaisse sur les médias sociaux (Facebook et LinkedIn);*
- ◆ *qu'un mandat soit confié au groupe de travail sur les communications pour rédiger une politique éditorial et une politique de gestion de commentaires à proposer au conseil d'administration l'automne prochain.*

55.09.5 NOM LÉGAL (DÉCISION)

Étant donné que notre nouveau logo représente les lettres TRÉAQ seulement et que nous avons fait le choix de retirer les lettres « FP » de l'acronyme, tous les outils graphiques qui seront produits ainsi que notre nouveau nom de domaine afficheront uniquement le nom TRÉAQ : Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec.

Aussi, étant donné que nous avons décidé d'accepter le Conseil en Éducation des Premières Nations comme membres de la TRÉAQ, que cette décision devrait être entérinée à l'AGA et que cette organisation n'est pas une commission scolaire, notre nom légal actuel : Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec n'est plus le reflet de notre réalité.

Il est proposé que nos lettres patentes soient modifiées pour tenir compte de notre nouveau nom de même que nos règlements généraux. L'arrimage est important entre tous nos documents, le site Web et notre image.

Cette décision est reportée à la rencontre du conseil d'administration de juin afin d'attendre que nos nouveaux règlements généraux soient entérinés à l'AGA avant de procéder au changement officiel. **(Suivi)**

55.09.6 LANCEMENT OFFICIEL (DÉCISION)

Mme Geneviève Talbot propose un projet de lancement pour le dévoilement de notre nouvelle image et du nouveau site Web. Le lancement aura lieu au début de l'AGA et aura une durée estimée de 15 minutes. M. Normand Lacasse sera le porte-parole du conseil d'administration et résumera nos objectifs et notre démarche. Le retrait des lettres « FP » dans notre nom sera expliqué. Mme Talbot participera également à l'animation. Un objet promotionnel aux nouvelles couleurs de la TRÉAQ sera remis à toutes les personnes présentes. Une photographe officielle, Mme Chantal Babin, sera présente pour prendre quelques photos qui seront ensuite déposées sur notre site Web.

Mme Talbot demande si la nouvelle bannière de la TRÉAQ ainsi que notre nouveau logo peuvent être affichés sur la scène et à l'écran dès le début du colloque afin de profiter de cette tribune pour accroître la visibilité de notre nouvelle image auprès de tous les participants. Cependant, le lancement officiel ne se ferait que le lendemain. L'effet « surprise » serait moins grand, mais cette « primeur » du jeudi inciterait possiblement plus de membres à assister à l'assemblée générale et favoriserait aussi la circulation sur notre nouveau site Web et notre page Facebook dès le début du colloque. Les membres du conseil d'administration préféreraient que la nouvelle image soit affichée dès le début du colloque conditionnellement à ce que notre partenaire en soit informé à l'avance et qu'il soit d'accord avec notre démarche. Mme Yanik Arbour en parlera avec Mme Caroline Comeau de la Commission professionnelle de la formation générale, professionnelle et aux entreprises (CPFGPE). **(Suivi)**

Résolution 55-09-353

La décision d'afficher la nouvelle image de la TRÉAQ dès le début du colloque conditionnellement à ce que notre partenaire en soit informé à l'avance et qu'il soit d'accord avec notre démarche est adoptée à l'unanimité.

55.09.7 OUTILS PROMOTIONNELS (DÉCISION)

Mme Geneviève Talbot rappelle que nous avons déjà fait soumissionner pour la réalisation d'outils promotionnels. La firme Kabane avait proposé dans son devis, en option, la création d'un dépliant, de cartes professionnelles, une bannière rétractable, du papier en-tête (Word) pour 4 300 \$. Le groupe de travail sur les communications ne recommande pas d'aller de l'avant pour un dépliant pour le moment. Cependant, nous ferions faire les autres outils graphiques afin qu'ils soient prêts à être utilisés au colloque.

Afin de remettre un objet promotionnel personnalisé aux participants présents lors du lancement, Mme Talbot a fait faire des soumissions. Le groupe de travail sur les communications a suggéré trois types d'objets pouvant être intéressants pour nos membres : un porte-cartes d'affaires, un porte-cartes de crédit blindé et un chargeur USB. Des prix ont été fournis par la firme Linéaire. Les soumissions reçues sont présentées. Les membres du conseil d'administration se questionnent sur l'intention derrière le geste. Le but est d'accroître la visibilité de l'organisation. Il est décidé d'opter pour deux objets spécifiques : une tablette pour prendre des notes et un stylo. Mme Talbot s'occupera de faire faire d'autres soumissions. Un coût unitaire entre 5 \$ à 10 \$ pour ces deux objets combinés serait acceptable. Une quantité entre 300 et 500 est proposée. **(Suivi)**

Résolution 55-09-354

La décision d'opter pour deux objets promotionnels spécifiques personnalisés, soit une tablette de papier pour prendre des notes et un stylo est adoptée à l'unanimité.

55.10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (DÉCISION)

Résolution 55-10-355

*Il est proposé par M. Nick St-Pierre,
appuyé par M. Richard Coulombe,
que la levée de l'assemblée soit adoptée.*



M^{me} Julie Caron
Présidente



M^{me} Louise Dionne
Directrice générale